

Recueil Dalloz

► hebdomadaire
194^e année
5 juillet 2018
n° 25 / 7782^e
pages 1377 à 1432

CHRONIQUE / Société

Entreprise et société. Quels rapports? Quelle réforme?

> Jean Paillusseau

1395

ÉDITORIAL

1377 Sac au dos, *Nicolas Dissaux*

ACTUALITÉS

- 1380 Action de groupe (assurance vie): pouvoir limité du juge de la mise en état
- 1382 Projet de loi PACTE: principales dispositions de droit des affaires
- 1384 Encadrement des loyers (Paris): confirmation de l'annulation des arrêtés préfectoraux
- 1387 Détention provisoire (droit de correspondance): inconstitutionnalité du régime
- 1389 Président de la République (élection): publication d'un décret

POINT DE VUE

1393 Des États étrangers, victimes de diffamation? Le refus légitime du droit français, *Evan Raschel*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1403 Chronique: La remise en cause de la rémunération du dirigeant, *Claire-Anne Michel*
- 1412 Panorama: Droit des transports, *Hugues Kenfack*
- 1421 Notes: Inopposabilité de la cession de parts sans consentement unanime des associés en nom collectif, *note sous Com. 16 mai 2018, Dominique Schmidt*
- 1424 Efficacité des contrôles antidopage et respect des droits fondamentaux: la quadrature du cercle?, *note sous CEDH 18 janv. 2018, Jean-François Renucci*
- 1428 La SCI ou l'obstacle à la cogestion du logement familial, *note sous Civ. 1^{re}, 14 mars 2018, Damien Sadi*

ENTRETIEN

1432 Jean-Louis Touraine - Fin de vie: où en sommes-nous?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juillet 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux

1377 Sac au dos



1380

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Action de groupe (assurance vie): pouvoir limité du juge de la mise en état, *Civ. 1^{re}, 27 juin 2018*

Entreprise en difficulté

Responsabilité pour soutien abusif: pas d'immunité en cas de défaut de mise en garde, *Com. 20 juin 2018*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (nullité du congé): droit à l'indemnité d'éviction, *Civ. 3^e, 28 juin 2018*

Bail commercial (droit de préemption): prix exclusif des honoraires de négociation, *Civ. 3^e, 28 juin 2018*

Société et marché financier

Instrument financiers (gage): modalités de constitution et d'opposabilité, *Com. 20 juin 2018*

Mésentente entre les associés: désignation d'un mandataire *ad hoc*, *Civ. 3^e, 21 juin 2018*

Projet de loi PACTE: principales dispositions de droit des affaires

Service d'investissement (responsabilité): proposition d'un produit adapté au client, *Com. 20 juin 2018*

1383

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Succession européenne: délivrance d'un certificat successoral national, *CJUE 21 juin 2018*

1384

DROIT IMMOBILIER

Bail

Encadrement des loyers (Paris): confirmation de l'annulation des arrêtés préfectoraux, *CAA Paris, 26 juin 2018*

Bail HLM (décès du preneur): transfert au profit des héritiers, *Civ. 3^e, 28 juin 2018*

Construction-Urbanisme

Construction de maison individuelle (prix): sanction du défaut de clause manuscrite, *Civ. 3^e, 21 juin 2018*

Défaut de conformité (accessibilité): modalités de réparation des désordres, *Civ. 3^e, 21 juin 2018*

1385

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Autorité européenne des marchés financiers: approbation de l'accord de siège

Sécurité sociale (pension de retraite): discrimination en cas de changement de sexe, *CJUE 26 juin 2018*

Droit à la vie (violation): négligence des autorités françaises à la suite d'une arrestation, *CEDH 21 juin 2018*

1386

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Circulation routière (transparence des vitres): preuve et procès-verbal de l'infraction, *Crim. 19 juin 2018*

Procédure pénale

Détention provisoire (droit de correspondance): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 22 juin 2018*

Instruction préparatoire (nullité): écoute téléphonique et mesure d'expertise, *Crim. 20 juin 2018*

Cour d'assises (acquiescement partiel): motivation de la décision, *Crim. 20 juin 2018*

1388

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Association d'organisations de producteurs: cotisation pour un producteur non-membre, *Civ. 1^{re}, 27 juin 2018*

Droit constitutionnel

Président de la République (élection): publication d'un décret

1390

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Sécurité sociale

Affiliation à la sécurité sociale (Mayotte): personne sans compte bancaire, *Civ. 2^e, 21 juin 2018*

Commission de recours amiable (irrégularités): portée devant la juridiction, *Civ. 2^e, 21 juin 2018*

Avocats (financement des retraites): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 29 juin 2018*

1391

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

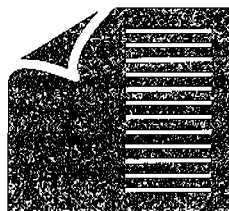
Compétence européenne (responsabilité parentale): résidence habituelle du nourrisson, *CJUE 28 juin 2018*

Compétence européenne (contrat de travail): demande reconventionnelle de l'employeur, *CJUE 21 juin 2018*



POINT DE VUE

- 1393 Des États étrangers, victimes de diffamation?
Le refus légitime du droit français
par Evan Raschel



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

- 1395 Entreprise et société. Quels rapports? Quelle réforme?
par Jean Paillusseau

- 1403 La remise en cause de la rémunération du dirigeant
par Claire-Anne Michel

PANORAMA

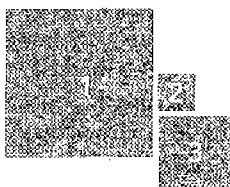
- 1412 Droit des transports
mai 2017 - avril 2018
par Hugues Kenfack

NOTES

- 1421 Inopposabilité de la cession de parts sans
consentement unanime des associés en nom collectif,
note sous Com. 16 mai 2018
par Dominique Schmidt

- 1424 Efficacité des contrôles antidopage et respect des
droits fondamentaux: la quadrature du cercle?,
note sous CEDH 18 janv. 2018
par Jean-François Renucci

- 1428 La SCI ou l'obstacle à la cogestion du logement familial,
note sous Civ. 1^{re}, 14 mars 2018
par Damien Sadi



ENTRETIEN

- 1432 Jean-Louis Touraine - Fin de vie : où en sommes-nous?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr